



Volet 3 du casier vierge, travailler dans la sécurité ?

Par **malek**, le **04/01/2008** à **18:42**

Bonsoir,

Je suis a la recherche d'un emploi, et j'ai eu une proposition pour travailler dans la sécurité en tant qu' AGENT DE SECURITE dans un magasin.

J'ai fait une demande a nantes de casier judiciaire, je l'ai reçu et il est vierge malgré que j'ai été condamné et incarcérer, et ma dernière "connerie" date de 4 ans environ. Est ce qu'avec le bulletin n°3 de mon casier judiciaire vierge je peux être embauché par ce magasin (il me propose un cdi).

Merci pour votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008** à **20:54**

Bonjour.

Oui vous pouvez.. Si il ne s'agit pas d'une administration publique, alors ils n'ont pas accès à vos bulletins 1 et 2, donc aucun soucis.

Bon Boulot alors!